



## Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 20 Juin 2023

15 présents sur 24 Administrateurs  
(10 CGT - 3 CFDT, 1 CFE/CGC - 1 FO)

### 1. Validation du PV du CA du 16 Mai 2023

Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 16 Mai 2023.

#### **Délibération N° 2023-24**

(Pour à la Majorité)

CGT - CFE/CGC et CFDT : Pour / FO : Abstention

### 2. Changements de Mandats

Les Administrateurs valident l'intégration de Madame Anne-Sophie DELLA GIACOMA en Commission ASS-SP pour la Délégation CGT.

#### **Délibération N° 2023-25**

(Pour à l'unanimité)

### 3. Retour sur le Bureau CA du 02 Juin 2023

Le Président rappelle que la vente de tickets pour la Foire de Châlons est disponible sur le Site « Mes Activités » au tarif CE. A ce titre, les Administrateurs remercient le Territoire pour leur réactivité sur ce projet.

Le Diaporama de présentation du nouvel Outil OSCAR qui concerne les Aides ASS-SP est arrivé tardivement et va être envoyé à tous les Administrateurs pour un complément d'informations sur ce sujet.

### 4. Informations du Président

Le Président rappelle que la CMCAS Ardennes Aube Marne en partenariat avec la CMCAS Lorraine Sud Haute Marne et le Secours Populaire Français (Copains du Monde) accueilleront du 16 au 23 Août des enfants de Moldavie en Colonie sur l'ACM de Tantonville. (Accueil Centre Mineurs)

Le Président informe que l'Astreinte Élus de la saison estivale sera tenue par Messieurs Gilbert VANNET, Arnaud MONNET et Antoine PEREZ.

Le Président rappelle que la présence d'Élus est nécessaire « en gare » pour les Départs & Retours des Colonies.

Le Président interpelle les Administrateurs sur les absences et le manque d'investissements des Élus dans les Commissions de la CMCAS, il rappelle l'importance de faire vivre ces Commissions.

Les Administrateurs félicitent l'ensemble des Bâtisseurs qui se sont investis pour contribuer à la réussite du Festival des Energies 2023 à Soulac sur Mer.

## **5. Informations du Territoire**

Le Directeur Opérationnel rappelle que les Postes de la CMCAS Ardennes Aube Marne sont désormais tous créés.

Le Directeur Opérationnel informe qu'il y a une carence d'Animateurs BAFA sur le Territoire et rajoute que nous sommes confrontés à un trop grand nombre de Stagiaires BAFA pour le nombre de sessions effectivement disponibles en 6-8 ans et 9-11ans.

## **6. Point sur le Suivi du Budget 2023**

La Trésorière Générale présente le dernier Suivi de Budget 2023, arrêté au 26.05.2023.

Les Administrateurs valident l'attribution de 2 budgets complémentaires pris sur les Réserves & Provisions au regard du grand nombre d'inscriptions enregistrées pour 2 activités :

- 300 € sur la ligne budgétaire 2355SR200 Ferme pédagogique Arche de Noé
- 1 000 € sur la ligne budgétaire 2355SR203 Marche gourmande Ardennaise

### **Délibération N° 2023-26** (Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident un transfert de budget 245SRM02 « Week-end Gastronomique symphonique » de 5 000 € sur le budget 410700SRM01 « Cours de natation ».  
Les modalités de cette Aide seront présentées au 2ème Semestre.

### **Délibération N° 2023-27** (Pour à l'unanimité)

La Trésorière Générale rappelle que les Fiches Projets 2024 doivent être transmises avant Juillet 2023.

La Trésorière Générale informe qu'une Commission Achat aura lieu après la tenue du Bureau du CA le 08 Septembre 2023.

## **7. Point sur les Moyens Bénévoles**

Le Président rappelle la nécessité d'effectuer une remontée régulière des heures de détachements utilisées pour nos Activités Sociales à la Secrétaire des Elus, ce qui n'est majoritairement pas le cas aujourd'hui.

Le Conseil d'Administration valide la nouvelle répartition des heures de Commissions et de Proximité suivant les tableaux présentés en séance.

### **Délibération N° 2023-28** (Pour à l'unanimité)

## **8. Commission ASS-SP : Validation des Aides Nationales et Locales**

Le Conseil d'Administration valide les différents dossiers d'Aides Nationales ou Locales.

### **Délibération N° 2023-29** (Pour à l'unanimité)

## **9. Préparation de l'Assemblée Générale de la CMCAS du 15 Septembre 2023**

Le Président propose de passer à la validation de l'ODJ de l'Assemblée Générale de la CMCAS Ardennes Aube Marne qui aura lieu le 14 Septembre 2023 à la Salle Murgier à Reims. (Initialement prévue le 15)

1. Validation du PV de l'Assemblée Générale du 16 Septembre 2022
2. Rapport d'Activités du Président de la CMCAS
3. Rapport de la Trésorière Générale de la CMCAS
4. Rapport de la Commission de Contrôle Financier
5. Examens des vœux de SLVies
6. Questions diverses
7. Les votes (Rapport d'Activités, Rapport de la Trésorière Générale, Clôture budgétaire de l'Exercice 2022, Election des Membres de la Commission de Contrôle Financier et Vœux des SLVies)

### **Délibération N° 2023-30**

(Pour à l'unanimité)

## **10. Questions Diverses**

Le Bureau de la SLVie Marne se réunit le mercredi 21 Juin pour l'Election d'un nouveau Président de SLVie : à ce titre, les Administrateurs tiennent à avertir l'ensemble des Délégations, que le quorum doit être présent car il ne serait pas acceptable que la plus grosse SLVie de notre CMCAS n'est plus de Président pendant les deux mois à venir : Juillet et Août. Les Administrateurs demandent donc aux Délégations de prendre les dispositions nécessaires.

Le Secrétaire Général



Antoine PEREZ